Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20260611-DELIB2026_32-DE

Département du **MORBIHAN**
Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le onze juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le cinq juin, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, GRAIGNIC Béatrice, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absents ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal à LE QUAY Michel, OGER François à PATIN Hélène.
Absente excusée : LE CORRE Floriane
Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie MM. Les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire, Madame Hélène PATIN désignée pour remplir ces fonctions les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

2026/32 : Désignation d'un élu référent CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre de l'Ecoutille, le dispositif de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales, un réseau de référents est déployé sur le territoire de Lorient Agglomération et de BBOC. Celui-ci repose sur la constitution d'un binôme, composé d'un élu et d'une personne issue de la société civile, dans chacune des 30 communes.

Les référents ont pour mission de promouvoir une culture de l'égalité et de la prévention des violences à l'échelle communale. Ils et elles constituent également d'un point d'entrée de proximité, identifiable par les habitants, permettant d'assurer une première écoute et d'orienter les personnes concernées vers les interlocuteurs adaptés. Il ne s'agit pas d'un accompagnement au long cours, mais bien d'un rôle de relais et d'orientation.

En 2025, le réseau était composé de 54 référents, dont 32 élus.

Le CIDFF sollicite la commune pour procéder à la désignation d'un référent élu.
Pour Lanvaudan, la proposition est la suivante : Mme Floriane LE CORRE

Après avoir pris connaissance des éléments, le conseil municipal,

- DESIGNE Mme Floriane LE CORRE, élue référente CIDFF

Votants : 14	Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Monsieur le Maire,
Patrick LE CALOCH



La secrétaire de séance,
Hélène PATIN